

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 26/04/2021

Plan France Relance – Conclusion d’un accord départemental de relance entre l’État et le Département de la Vendée

Le préfet de la Vendée et le Président du Conseil départemental de la Vendée ont signé le 26 avril 2021 un accord départemental de relance qui concrétise l’engagement financier de l’État et du Département de la Vendée au service de la relance de l’économie.

L’année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent par sa nature et sa durée, qui perdure de nos jours. Si de nombreuses mesures ont été mises en œuvre pour pallier les effets immédiats de cette crise, la reprise durable de l’économie implique de se tourner vers l’avenir et d’engager dès maintenant les dépenses qui relanceront l’économie.

L’accord a pour objectif de concourir à la transition écologique et numérique et vise à renforcer la cohésion et la résilience du territoire. Il porte sur un certain nombre de programmes d’investissements auxquels concourent l’État et le Département de la Vendée dans le cadre de la mise en œuvre territorialisée du plan de relance.

1- Dans le cadre de l’accord de relance entre le Département de la Vendée et l’État, 7 bâtiments départementaux vont faire l’objet de travaux de rénovation thermique.

Pour le Département de la Vendée, ce soutien financier de l’État va lui permettre d’accélérer les travaux de rénovation énergétique sur 7 de ses bâtiments :

- Modernisation du restaurant scolaire du collège Jean Monnet aux Sables d’Olonne (montant des travaux = 2,1 M€), Les travaux débutent l’été prochain,
- Extension et modernisation du restaurant scolaire du collège Gaston Chaissac à Pouzauges (montant des travaux = 2,1 M€). Les travaux débutent à la rentrée prochaine,
- Extension et modernisation de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille des Herbiers (montant des travaux = 1,3 M€). Les travaux débutent en fin d’année,

Service départemental de la communication interministérielle



- A La Roche-sur-Yon, remplacement de la pompe à chaleur, de la climatisation et du déshumidificateur de l'imprimerie départementale (montant des travaux = 125 000€). Les travaux ont débuté,
- Installation de chaudières murales dans les locaux de la gendarmerie des Sables d'Olonne (montant des travaux = 66 000 €). Les travaux ont débuté,
- A La Roche-sur-Yon, aménagement d'une nouvelle chaufferie pour desservir à la fois le Pôle Solidarités et Familles et la Maison des Sports (montant des travaux = 166 000 €). Les études se terminent.

Des Sables d'Olonne aux Herbiers jusqu'à Pouzauges, l'accord de relance entre l'État et le Département de la Vendée concerne tout le territoire départemental afin que cet effort financier puisse impliquer un maximum d'entreprises locales.

Au total, ces chantiers portés par le Département de la Vendée nécessitent un investissement de 6,4 M€ avec une participation de l'État de 3,4 M€ en Dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID).

2- Pour faire face à la crise sanitaire et économique, en novembre dernier les conseillers départementaux de Vendée ont voté la création d'un fonds de soutien aux communes et intercommunalités. En parallèle, l'État soutient les mêmes collectivités via la DSIL.

En 2021, les communes et communautés de Vendée vont bénéficier d'une augmentation très significative de 14,9 millions d'euros de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) apportée par l'État, via France Relance :

- 7,2 millions d'euros au titre de la seconde part de la DSIL « relance », destinée à financer des projets relatifs à la transition écologique, ayant trait à la résilience sanitaire et ceux visant à soutenir la préservation du patrimoine public historique et culturel ;
- 7,7 millions d'euros au titre de la DSIL dédiée à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

En complément des dispositifs mis en place pour aider les victimes de la crise sanitaire, le Département de la Vendée a, quant à lui, outre une réponse adaptée à de multiples situations, auprès de tous (secteur social et médico-social, acteurs économiques et associatifs ou encore à destination des collégiens et étudiants), créé un fonds de soutien à l'investissement et à la relance des collectivités, doté de 15,1 M€ (5 M€ à destination des intercommunalités et 10,1 M€ destinés aux communes). Ce fonds du Département est destiné à soutenir financièrement la réalisation de projets dont les travaux doivent débiter d'ici la fin d'année 2021 et être achevés en fin d'année 2023 au plus tard.

Service départemental de la communication interministérielle



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



3- Le plan ambition patrimoine 2018-2023 du Département de la Vendée a vocation à protéger et à mettre en valeur le patrimoine. L'État investit également dans le patrimoine via France Relance.

A la suite d'un premier appel à projets du Conseil départemental (en janvier 2020) pour la restauration d'édifices religieux, 8 chantiers de restauration ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement technique et financier du Département (Chavagnes-en-Paillers, L'Île d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Beauvoir-sur-Mer, Chantonay...). Au total, pour ces huit chantiers de restauration, l'investissement du Département de la Vendée est évalué à 1,9 M€ pour près de 6,5 M€ de travaux programmés.

S'agissant du patrimoine, des opérations pourront bénéficier du soutien de l'État en 2021 et 2022 dans le cadre de France Relance, en particulier les travaux programmés à la cathédrale de Luçon pour un budget total de 830 000 € pour deux opérations. Dans le cadre des crédits de la DSIL « relance », l'État participera également à la préservation du patrimoine religieux, historique et culturel des collectivités de Vendée à hauteur de 1,1 M€ pour le patrimoine religieux (9 opérations) et 940 000 € pour le patrimoine historique et culturel (8 opérations).

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon